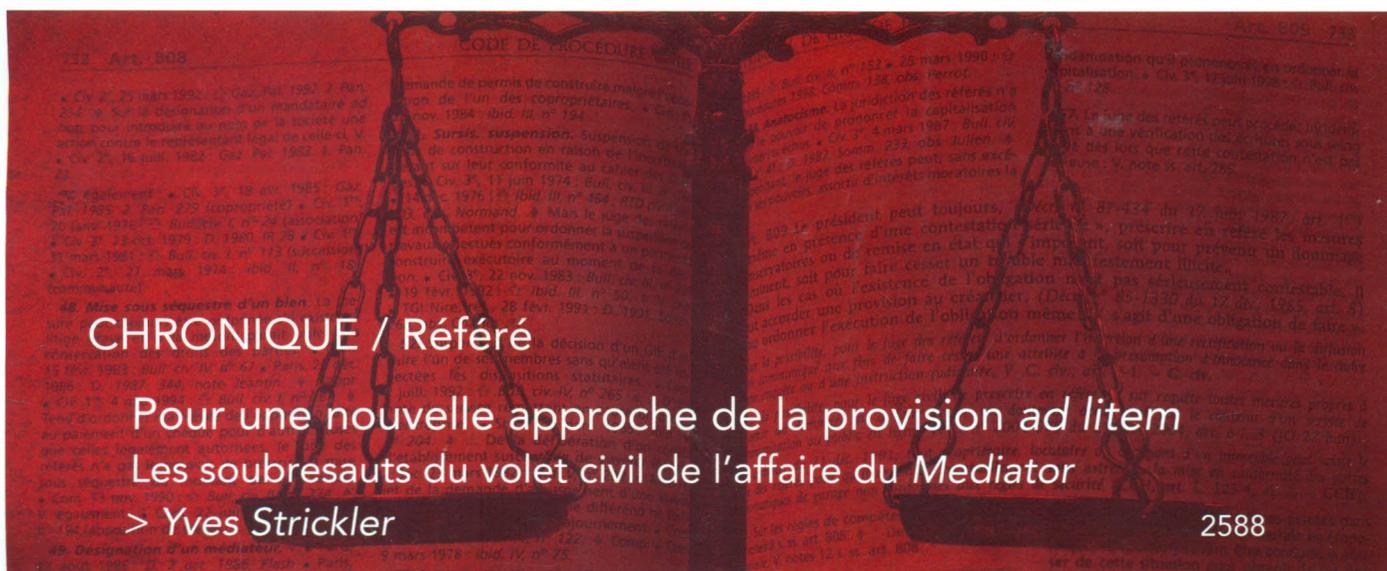


Recueil Dalloz

> hebdomadaire
189^e année
14 novembre 2013
n° 39 / 7576^e
pages 2577 à 2632



CHRONIQUE / Référé

Pour une nouvelle approche de la provision *ad litem*
Les soubresauts du volet civil de l'affaire du Mediator

> Yves Strickler

2588

ÉDITO

2577 Un lama, Millevaches et des scoubidou, bidous, hou..., *Félix Rome*

ACTUALITÉS

- 2582 Fraude fiscale et procureur financier : adoption définitive des textes
- 2583 Relations entre l'administration et les citoyens : adoption définitive du projet de loi
- 2583 Indépendance de l'audiovisuel public : adoption définitive des projets de lois

POINT DE VUE

2586 Le Conseil constitutionnel valide la loi n° 2011-835 du 13 juillet 2011, *Franck Laffaille*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2594 **Chronique** : L'adieu au brevet et le retour à la Nature des séquences d'ADN : l'arrêt *Myriad Genetics* de la Cour suprême des Etats-Unis, *Frédéric Pollaud-Dulian*
- 2599 **Panorama** : Droit des relations professionnelles, *Pascal Lokiec et Jérôme Porta*
- 2611 **Notes** : Limitation et auto-limitation du droit étatique, à propos de la radiation d'une mention de baptême, *note sous Caen, 10 sept. 2013, Rémy Libchaber*
- 2617 Un tout petit éclair solidariste dans le ciel de la rupture des contrats de distribution..., *note sous Com. 8 oct. 2013, Denis Mazeaud*
- 2622 Clause de non-concurrence : refus d'une contrepartie financière réclamée au nom de la cause, *note sous Civ. 1^{re}, 2 oct. 2013, Charles Bahurel*
- 2627 Suites de l'épopée jurisprudentielle sur le régime des clauses statutaires d'exclusion dans les SAS, *note sous Com. 9 juill. 2013, Faroudja Ait-Ahmed*

ENTRETIEN

2632 Jean-Louis Debré - La Constitution fête ses 55 ans

DALLOZ



Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE
et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition

REDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Florine LHUILLIER (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON (5448)

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 455 € HT (464,56 € TTC)

Etranger: 521 € HT

Prix au numéro: 21,44 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Novembre 2013

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR69572195550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché
« Année reliée + Recueil »

ÉDITO par Félix Rome

2577 Un lama, Millevaches
et des scoubidou, bidou, hou...

ACTUALITÉS

2580

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Indemnisation du préjudice corporel:
déduction des prestations à caractère indem-
nitaire, *Crim.* 29 oct. 2013

2580

DROIT IMMOBILIER

Bail

Bail (résiliation): effets pour le cotitulaire en

l'absence de solidarité, *Civ.* 3^e, 30 oct. 2013

Bail rural (SAFER): contestation des décisions

de rétrocession, *Civ.* 3^e, 30 oct. 2013

Bail rural (résiliation): défaut de paiement

du fermage, *Civ.* 3^e, 30 oct. 2013

2581

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Jeux de hasard (domaine): inclusion de trois

jeux de poker, *Crim.* 30 oct. 2013

Abus de confiance: détournement

de mises de paris au préjudice

de La Française des jeux, *Crim.* 16 oct. 2013

Procédure pénale

Fraude fiscale et procureur financier:

adoption définitive des textes

2583

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Relations entre l'administration et les

citoyens: adoption définitive du projet de loi

Indépendance de l'audiovisuel public:

adoption définitive des projets de lois

2584

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Licenciement: portée de la liberté

fondamentale de témoigner, *Soc.* 29 oct. 2013

Plan de sauvegarde de l'emploi

(licenciements successifs): ruptures

conventionnelles, *Soc.* 29 oct. 2013

Assurance chômage: rupture conventionnelle

soumise à la loi belge, *Soc.* 29 oct. 2013

Créance contre l'Etat: point de départ de la

prescription quadriennale, *Soc.* 29 oct. 2013

Participation: calcul de la réserve spéciale,

Soc. 29 oct. 2013

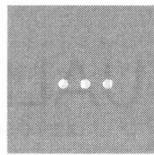
2585

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Profession juridique et judiciaire

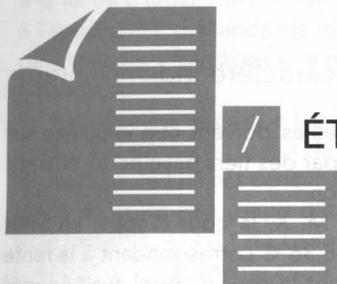
Avocat (omission du tableau):

recevabilité du pourvoi, *Civ.* 1^{re}, 30 oct. 2013



POINT DE VUE

- 2586 Le Conseil constitutionnel valide la loi n° 2011-835 du 13 juillet 2011 par Franck Laffaille



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

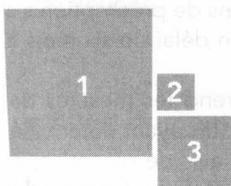
- 2588 Pour une nouvelle approche de la provision *ad litem* par Yves Strickler
- 2594 L'adieu au brevet et le retour à la Nature des séquences d'ADN : l'arrêt *Myriad Genetics* de la Cour suprême des Etats-Unis par Frédéric Pollaud-Dulian

PANORAMA

- 2599 Droit des relations professionnelles octobre 2012 - septembre 2013 par Pascal Lokiec et Jérôme Porta

NOTES

- 2611 Limitation et auto-limitation du droit étatique, à propos de la radiation d'une mention de baptême, note sous *Caen*, 10 sept. 2013 par Rémy Libchaber
- 2617 Un tout petit éclair solidariste dans le ciel de la rupture des contrats de distribution..., note sous *Com.* 8 oct. 2013 par Denis Mazeaud
- 2622 Clause de non-concurrence : refus d'une contrepartie financière réclamée au nom de la cause, note sous *Civ. 1^{re}*, 2 oct. 2013 par Charles Bahurel
- 2627 Suites de l'épopée jurisprudentielle sur le régime des clauses statutaires d'exclusion dans les SAS, note sous *Com.* 9 juill. 2013 [2 arrêts] par Faroudja Ait-Ahmed



ENTRETIEN

- 2632 Jean-Louis Debré - La Constitution fête ses 55 ans

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes : pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ; pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ; pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).